



# natura

## COTE DE CHAMPVERMOL

**Département du Doubs**  
**Altitudes** : 334 – 503 m  
**Surface indicative** : 156 ha  
**Référence** : FR4301289 -SIC

**Communes concernées :**

Bourguignon  
Mandeure  
Mathay

### NATURE DU SITE

Formations herbacées naturelles et semi-naturelles – Fourrés sclérophylles\* – Forêts – Habitats rocheux

### DESCRIPTION DU SITE - INTERET

Au sud de Montbéliard, avant de s'engager dans une direction nord-est/sud-ouest qui le mènera à la Saône après un parcours de 430 km, le Doubs entaille les plateaux préjurassiens et dégage ainsi une succession de matériaux géologiques particulièrement mis en évidence à la Côte de Champvermol, sur la territoire de la commune de Mandeure. Du sommet de la Côte (480 m) à la rivière (340 m), on trouve en effet :

- un substrat calcaire à l'origine de corniches, falaises et éboulis plus ou moins grossiers ;
- un substrat marno-calcaire qui détermine la formation d'éboulis fins à moyens ;
- un substrat marneux à la base de la côte où prend naissance un marais de pente ;
- les alluvions calcaires, enfin, déposés par la rivière.

A cette succession de matériaux, exposés au sud/sud-ouest, fait écho une succession de communautés végétales adaptées aux conditions particulières du site. Ainsi, à la **chênaie-charmaie** de plateau succède, en bordure de corniche, sur des sols calcaires très superficiels, une **chênaie pubescente** et une **pelouse sèche** à ail à tête ronde, laïche humble, fétuque ovine... On retrouve la **chênaie**

**pubescente en pied de falaise** où elle partage les éboulis plus ou moins fixés avec une **tiliaie\*-érablaie\* thermophile\***, une pelouse à séslerie, tabouret des montagnes et laser à larges feuilles accompagnés du rare ibéride intermédiaire, petite crucifère protégée sur le territoire régional. **La pelouse à séslerie** et les **éboulis à ibéride** sont piquetés de **bosquets thermophiles\*** à amélanchier, chêne sessile, et chêne hybride de chêne pubescent et de chêne sessile, cornouiller sanguin...

Plus bas, les éboulis stabilisés sont recouverts **d'une chênaie-charmaie neutrophile** qui occupe une grande partie de la côte. Elle laisse la place, au contact de l'assise marneuse à un **bas marais de pente** à molinie alimenté par des suintements résultant de l'eau captée des plateaux. On y trouve la laïche de Davall, la laïche fauve ainsi que l'épipactis des marais, orchidée inféodée à ces milieux calcaricoles\* humides.

Les alluvions du Doubs, étendues par endroits, sont le siège d'une **chênaie-charmaie fraîche à frêne élevé**, relayée dans les stations les plus humides par une aulnaie-frênaie à aulne blanc, groupement très productif et riche en espèces, mais le plus souvent rencontré à l'état

relictuel en bordure de cours d'eau. Ce type d'alluvions riches en éléments nutritifs est en effet particulièrement convoité pour la mise en culture ou, en cas d'abandon ou de trop forte humidité, pour la plantation de peupliers. Les alluvions du site de Champvermol n'offrent toutefois qu'un intérêt forestier. Des dépôts sableux sont en effet à l'origine **d'une pelouse sèche alluviale** particulièrement rare, voire en voie de disparition. On ne retrouve ce type de communauté végétale, unique en Franche-Comté, qu'en quelques endroits de la vallée de l'Ain. Autrefois plus répandue, cette pelouse a subi les effets négatifs de la mise en culture sur les meilleurs sols des terrasses alluviales. Elle recèle sur le site des espèces peu courantes comme la prêle rameuse ou le peucedan des montagnes.

A ce titre, la côte de Champvermol abrite une plante protégée au niveau national et six intégralement protégées en Franche-Comté. Sur le plan faunistique, on peut noter la présence, dans quelques vives des falaises, du faucon pèlerin, rare en France, même si ses effectifs ont augmenté au niveau régional. Les éboulis calcaires, enfin, accueillent plusieurs espèces de

reptiles dont la couleuvre à collier et la coronelle, toutes deux protégées en France.

Dans ce milieu, la mise en culture des terrains alluviaux entraîne une forte régression de la pelouse qui compromet l'existence de la station de prêle rameuse notamment. L'abandon de la pelouse constitue également une menace dans la mesure où l'absence d'activités pastorales telles qu'une fauche tardive ou un pâturage extensif occasionne la reprise de la dynamique naturelle de la végétation. On assiste alors à un développement important d'épineux préfigurant le retour à la forêt. Il en est de même pour le bas-marais à molinie, envahi peu à peu par le frêne et le tremble. Ici, comme en d'autres lieux, l'équilibre entre mise en culture et maintien d'espaces naturels est à rechercher avec tous les acteurs.

D'un point de vue forestier, quelques plantations de résineux sur le bas de pente nuisent à l'intégrité des communautés de feuillus.

#### **OBJECTIFS DE PRESERVATION A ATTEINDRE SUR LE SITE**

- ◆ préserver les corniches, les pelouses et les fourrés associés
- ◆ préserver les falaises et les éboulis
- ◆ préserver les forêts de versants
- ◆ préserver les milieux alluviaux (forêts et prairies).

# DONNÉES SUR LA RICHESSE DU SITE

**Habitats naturels d'intérêt communautaire**, inscrits à l'annexe I de la directive habitats:

| Code | Habitat annexe I  | * : prioritaire                  |
|------|---|----------------------------------|
| 3260 | Rivières des étages planitiaire* à montagnard avec végétation à renoncule |                                  |
| 6210 | Pelouses sèches semi-naturelles et faciès d'embuissonnement sur calcaires | * sites d'orchidées remarquables |
| 7220 | Sources pétrifiantes avec formation de tuf                                | *                                |
| 8160 | Éboulis médio-européens calcaires   | *                                |
| 8210 | Pentes rocheuses calcaires avec végétation chasmophytique*                |                                  |
| 9130 | Hêtraies neutrophiles   |                                  |
| 9180 | Forêts de ravins à tilleul et érable                                      | *                                |
| 91E0 | Forêts alluviales résiduelles   | *                                |

**Espèce animale** inscrite à l'annexe II de la directive habitats :

| Groupe     | Nom français                   |
|------------|--------------------------------|
| Amphibiens | Crapaud sonneur à ventre jaune |

**Pour mémoire, récapitulatif des espèces protégées remarquables sur le site**

|                 | Végétaux | Invertébrés | Oiseaux | Autres vertébrés |
|-----------------|----------|-------------|---------|------------------|
| Niveau européen | /        | /           |         | 1                |
| Niveau national | 1        | /           |         | 4                |
| Niveau régional | 6        | /           | /       | /                |

## GLOSSAIRE

**Calcaricole** : se dit d'une espèce ou d'une végétation se rencontrant exclusivement sur des sols riches en calcaires.

**Calcicole** : se dit d'une espèce ou d'une végétation rencontrée exclusivement ou préférentiellement sur des sols riches en calcium.

**Chasmophytique** : se dit d'une plante colonisant de faibles épaisseurs de terre accumulées dans les fissures de la roche.

**Erablaie** : formation boisée des ravins constituée essentiellement d'érables

**Sclérophylle** : se dit d'une plante ayant des feuilles à cuticule épaisse, persistante et coriace (buis par ex.)

**Planitiaire** : de la plaine.

**Thermophile** : se dit d'une plante qui croit de préférence dans des sites ensoleillés et chauds..

**Tiliaie** : formation boisée des ravins constituée essentiellement de tilleuls.

**Xérophile** : se dit d'une plante ou d'une végétation vivant dans des milieux secs.